

LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

N° 24

Parc des Ormeaux F88 bloc B - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier - Tél. 04 67 52 63 11 E-mail: quartier-saint-clement@fr.fm - http://www.quartier-saint-clement.fr.fm

Un sursis pour les vignes de Saint-Clément...

Le mot du président

Ah, qu'elle est dure, cette reprise! Un temps merveilleux, un ciel bleu sans nuages, une température des plus agréables qui nous assure des nuits fraîches!

Mais ne nous plaignons pas, nous avons la chance de la faire cette reprise! Ayons une pensée pour ceux qui ne la feront plus cette rentrée, ceux qui ont perdu la vie pendant ces vacances, que ce soit sur la route, dans un incendie ou à cause des incendies, dans un accident d'avion, ou encore dans des inondations ou, plus terrible encore, dans un cyclone!

Ces séries d'événements tragiques sont très inquiétantes, surtout en cette période de l'année.

Devons-nous rester confinés à la maison pour y échapper? Non, je ne le crois pas, il s'agit de la fatalité à laquelle nous ne pouvons pas nous opposer. Encore que, beaucoup d'accidents pourraient être évités si les êtres humains se montraient un peu plus responsables.

Sortons de cette spirale infernale ! Montrons-nous responsables et ne succombons pas à la facilité.

Il est temps de reprendre la lutte contre l'urbanisation sauvage de notre quartier, pour le redémarrage du marché paysan, pour une meilleure qualité de vie dans le quartier Saint-Clément, soyons entreprenants et unissons nos forces et nos idées pour gagner cette lutte, je compte sur vous!!

André Coulet

en association avec la Maison Pour Tous François Villon

Dégustation de vin nouveau et cochonailles

vendredi 18 novembre

de 19h à 21h Salle du Castelet Entrée libre et gratuite

QUARTiers Libres

samedi 1er octobre

de 14 h à 23 h

dans le parc Bartolomé de Las Casas

avenue Saint-Clément

rallye enfants

clowns

jeux africains

arts plastiques

musique et chansons

Gratuit

programme complet en page 3



Assemblée Générale vendredi 4 novembre

à 20 heures 30

à la salle du Castelet

rue Marius Carrieu (sous l'Immobilier Saint-Clément)

et verre de l'amitié

Vous pouvez dès à présent déposer votre candidature au conseil d'administration auprès de notre secrétariat au 04 67 52 63 11

Septembre 2005

Un sursis pour les vignes de Saint-Clément ? Face aux incertitudes, restons mobilisés...

D'après nos sources (DAP, ACM), le devenir de la parcelle de la Condamine serait en attente : il n'est plus aujourd'hui question d'y construire les 180 logements initialement prévus sur la partie haute! Le ministère de l'Agriculture, qui est propriétaire du terrain, se serait en effet retiré de la négociation. La situation semble également bloquée pour l'ENSAM qui n'est plus assurée de la construction de sa nouvelle cité étudiante sur la partie basse (l'appel d'offres publié dans la Gazette du 2 au 8 septembre 2005 serait caduc).

Que faut-il donc penser de ce nouveau rebondissement?

Assurément, pour les habitants du quartier, il s'agit là d'une heureuse nouvelle puisqu'il semblerait que l'espace vierge résiste encore au béton et aux écueils de la surdensité. Pour autant, il faut se garder de toute satisfaction hâtive car la bataille est loin d'être gagnée. Même si l'on est en droit de penser que notre action n'est pas étrangère à l'évolution de la situation, la vigilance reste de mise et notre mobilisation ne doit pas faiblir.

Que va-t-il se passer maintenant?

Il y a fort à parier que le désengagement soudain de l'Etat ne soit probablement pas inspiré par quelque sentiment altruiste ni même par une volonté de céder à la pression des habitants du quartier. La vérité est sans doute ailleurs. Il faut craindre en effet que la décision soit en réalité motivée par l'importante plus-value financière que pourrait rapporter la vente de la parcelle (partie haute). L'estimation est encore à l'étude, mais il est clair que l'enjeu est considérable (plusieurs millions d'euros).



Dans ce contexte, on peut s'attendre à une véritable vente aux enchères à la faveur du plus offrant. Soyons sûr qu'à ce jeu, l'heureux gagnant sera un groupement d'intérêts privés (promoteurs et banques) qui n'aura aucun d'état d'âme quant à nos revendications. Dès lors, si nous ne réagissons pas, les vignes seront l'objet d'un nouveau projet immobilier, un projet « béton » avec cette fois-ci pour unique objectif la rentabilité financière de l'opération, écartant définitivement toute solution alternative au « tout béton ».

Pourtant, il pourrait en être autrement et notre projet de « pôle socio-culturel arboré » l'a bien montré. Il est clair qu'il ne se limite pas à une simple tentative d'opposition. Au contraire, ce projet qui résulte d'une concertation soutenue et d'un long travail de réflexion traduit véritablement les attentes et les besoins de tous ceux et celles qui vivent et habitent le quartier au quotidien. En cela, il demeure un projet fort, à la fois respectueux du passé, mais aussi solidement ancré dans le présent et porteur d'une vision durable pour l'équilibre de notre espace de vie. Sa réalisation constitue un enjeu majeur pour l'avenir du quartier.

Notre projet d'aménagement prend aujourd'hui toute sa légitimité face au grand risque que fait poindre la construction immobilière privée et les intérêts purement mercantiles qui la motive. Dans la perspective de protéger le dernier espace vierge du quartier et de se donner aussi toutes les chances d'y voir un jour réaliser le projet des habitants, notre mobilisation doit rester forte. Rien n'est encore joué.

A cette fin, la commission « Maison de quartier » du Comité de quartier compte reprendre ses réunions de travail, dans l'échange et la concertation, en invitant les habitants et les partenaires qui le souhaitent à participer à l'avancement du projet alternatif. Au cœur des discussions de la prochaine réunion qui aura lieu le **mardi 20 septembre 2005 à 20 heures 30** à la salle du Castelet (211 avenue Marius Carrieu), la nécessité d'obtenir l'engagement de la municipalité de faire valoir sur les Vignes son droit de préemption urbaine et la concrétisation de notre projet. Hardis compagnons, la terre est en vue...

P.C

Paon, paon ! Un cri dans la nuit : le Comité enquête

Paon des villes ou paon des champs ? Un paon vit à Saint-Clément. Résurgence faunesque d'un passé révolu, il semble, par ses cris crépusculaires, nous rappeler que dans les années 60, Saint-Clément n'était qu'une vaste étendue de vignes parcourue de chemins en terre (devenus depuis rue Croix de Las Cazes). 45 ans plus tard, les immeubles ont poussé, quelques maisons ont vu le jour grâce aux Castors (employés des Ponts et Chaussées), le béton s'est étalé. Dans ce contexte très urbain, le paon fait entendre sa différence: « Léon !».

D'où vient ce cri ? Où vit ce paon ? Dans quel maison a-t-il pris ses quartiers ? Le Comité de Quartier pousse à son tour ce cri: « Léon, dis-nous qui tu es! Paon, montre-toi! »

Gusen P

S.V.

Quartiers Libres 2005 Samedi 1er octobre

14h à 15h Rallye pour enfants organisé par l'association Cap environnement.

14h30 Les arts matures/Où est le chef de gare? Bus itinérant d'exposition et de spectacle. Ce collectif vous invite à monter dans son bus transformé à chaque arrêt en salle d'exposition et de spectacle, pour un voyage à travers l'imaginaire et la confusion des rêves des artistes Stéphane Deloy et Fabien Gaillard. Quand la poésie scénique de l'un rencontre les illustrations et les tableaux mouvants de l'autre, l'alchimie pointe... Surpris, désemparé, amusé, le spectateur se laisse transporter à la guise des deux comparses, au fil des mots, des jeux de lumière et des vitraux animés.

15h à 18h Spectacle déambulatoire de clowns par l'association RIRE.

15h à 18h Spectacles de clowns de et avec Luc Miglietta: 8 clowns pour 8 spectateurs.

19h à 20h Apéritif animé par les chorales Chœur d'Artichaut et Les Chamelles

14h à 23h Arts Plastiques avec Nathalie Giovannetti Artiste peintre et illustratrice montpelliéraine, Nathalie Giovannetti travaille sur des supports variés, à la peinture acrylique, à la craie et sur support numérique. Elle présente ici une exposition de dessins et peintures illustrant certaines chansons du groupe Le.moineau, qui serviront de supports de réflexion, chaque spectateur étant invité à partager ses émotions en laissant un mot, une phrase, un dessin, une idée...

20h à 21h Chanson française avec Le Moineau Concert. Dans le paysage de la nouvelle chanson française, Le.moineau a pris son envol autour d'un oiseau rare : Rémy Rodriguez. Sa musique évolue dans un univers de chansons, nourri de rock, de jazz et de musiques du monde. Cette alchimie crée un paysage musical inexploré, où textes et mélodies sont autant de découvertes insoupçonnées.

21h15 à 23h Art Vida/Un itinéraire en Méditerranée Musique métissée. Au cours de cette évasion, empreinte de musique et de poésie, le spectateur suivra le parcours imaginaire d'un Méditerranéen hors du temps. Les terres ibériques résonnent dans un flamenco ardent. Les terres tziganes vibrant d'une mélancolie nerveuse, comme une âme triste qui garderait le sourire. Enfin, l'Orient et ses sonorités mystérieuses pleines du verbe d'un Dieu.

Et tout l'après-midi, sous la tente berbère de la Chamotiv'assos

Ateliers de jeux africains avec Irénée Domboué Dégustation de thé à la menthe

Boissons, sandwiches, taboulé... vendus par le Comité de Quartier



On recherche: 8 apprentis clowns pour des improvisations



Avis à la population! Luc Miglietta, artiste clown, comédien et chanteur, propose à 8 habitants du quartier de préparer des improvisations clowns pour QuARTiers Libres. Les habitants de Saint-Clément tentés par l'expérience suivront 2 jours de préparation, les 17 et 18 septembre*. Les improvisations auront lieu samedi 1er octobre, au Parc Bartolomé de Las Casas, sous la tente berbère, devant 8 spectateurs. Les néophytes sont les bienvenus!

Renseignements et inscriptions au 04 67 04 09 56 (Pascalle) * Dates à confirmer

Centenaire

Le samedi 1^{er} mars 2003, nous avions eu la joie de nous unir au bonheur de toute une famille du quartier qui fêtait les 100 ans de leur aïeule, Madame Emma Subias.

Elle nous a quittés le jeudi 21 juillet 2005.

Nous pensons tout particulièrement à Madame Assié qui a accompagné sa mère jusqu'aux derniers jours avec beaucoup de sollicitude et qui doit maintenant ressentir un grand vide.

Repas de Quartier 2005 : une année à clafoutis

Parmi les traditions festives qui émaillent la vie du Quartier Saint Clément, celle du repas partagé au mois de juin est toujours particulièrement sympathique.

Cette manifestation se prépare 3 mois à l'avance, 3 mois pour demander des autorisations à la mairie, communiquer la date aux médias, réserver tables et chaises, coller des affiches dans le quartier et... préparer la sangria, offerte par le Comité de Quartier. Et cette année encore, on a pu vérifier que le repas de Quartier

2005, qui a eu lieu vendredi 10 juin, a été un grand cru.

A 19 h, les premiers habitants, des familles avec de jeunes enfants et des retraités sont venus déposer sur les tables leur « repas tiré du sac » : d'un côté les plats salés (anchois marinés, cake aux courgettes et parmesan, tarte fine aux tomates, tapenade d'aubergines...), de l'autre fruits et plats sucrés (gâteaux au chocolat, pastèque, cerises charnues, tartes aux pommes, clafoutis et... clafoutis).

Nous avons accueilli avec plaisir Serge Fleurence qui a excusé Christian Bouillé, maire adjoint du quartier, retenu à une autre manifestation, avant de servir la sangria parfumée à la fraise.

De nombreux enfants, venus sans parents, se sont rués sur les biscuits apéritifs, parfois avec une précipitation peu courtoise. Les adultes leur ont rappelé quelques règles de modération et de politesse, et ont insisté pour que leurs parents les rejoignent au repas de quartier.

Les tables avaient été disposées en cercle. L'ambiance était détendue, chacun discutait avec son voisin, les enfants jouaient autour des tables, les plats passaient de mains en mains et le vin de verre en verre... Jean et Michel ont discuté de chorale, Jean-Louis et Jacqueline du rôle des parents d'élèves, Nicolas et Jeff de la rentrée scolaire de leurs filles.

Corentin (accordéoniste) et ses sirènes (flûte traversière et violon) ont joué et chanté au milieu des tables. En fin de soirée, des couples esquissaient même quelques pas de danse...

Quand la nuit est tombée, les parents sont allés coucher leurs enfants. La soirée a pris fin tranquillement, chacun aidant à ranger tables et chaises (80 !) sous le préau de l'école. Ce fut un bon moment de convivialité.





Le pédibus va bientôt partir...

e pédibus ?... Kézako ? C'est un ramassage pédestre encadré

par des parents d'élèves bénévoles.

Le pédibus de notre quartier comporte 6 lignes tracées en étoile autour des écoles. Une de ces lignes est actuellement à l'étude et sous réserve d'acceptation.

Après une réunion publique en mai 2005, deux « opérations pilotes » se sont déroulées durant le mois de juin dernier. Lors de ces deux essais, une centaine d'enfants a rejoint l'école en empruntant les lignes du pédibus avec leurs parents.

Nous remercions très chaleureusement tous les participants, enfants, parents qui ont répondu présents en nombre, l'équipe pédagogique scolaire qui a accueilli favorablement ce projet et participe activement (distribution de documents, implication des élèves : décoration, article dans le journal des l'écoles, le Charlescope...) mais aussi la Mairie de Montpellier qui nous a offert casquettes, chasubles, collation et une aide précieuse dans l'organisation.

Depuis, notre association est née : « Les mille pattes de Montpellier Saint-Clément ». L'association contractera une assurance pour couvrir les trajets domicile-école.

Une campagne d'inscription va se dérouler en septembre pour les enfants et les accompagnateurs, afin de pouvoir démarrer les premiers pédibus en octobre. Le plan des lignes et les horaires seront affichés aux écoles. La signalisation du pédibus dans le quartier (ex : panneaux d'arrêt) est en cours d'étude avec les services de la voierie de la Mairie de Montpellier.

Ce projet ne peut vivre que s'il est porté par des parents volontaires et bénévoles. C'est pourquoi nous faisons appel à vous : nous avons besoin de parents motivés pour encadrer les enfants et/ou organiser les rotations dans l'encadrement.

Toute personne (avec ou sans enfant) désireuse de nous apporter son aide est la bienvenue. N'hésitez pas à prendre contact avec nous

Contacts:

Cathy DESPLANQUE (maman de Jérémie, CP, et Thomas, maternelle) présidente de l'association « Les mille pattes de Montpellier Saint-Clément » 04.67.02.48.16

Christine MATHIEU (maman d'Alex, CP, et Anouck, maternelle) viceprésidente 04.67.63.56.10

Adresse email : millepat-montp.stclément@club-internet.fr Internet: http://millepattes34.free.fr

Au revoir Monsieur Genieis

Monsieur "vignettes": notre ami Jean-Pierre nous a quittés début septembre. Terrassé par la maladie, il a fini de souffrir physiquement et moralement.

Adieu à son humour, à ses réparties ironiques, très souvent pertinentes, et à sa gentillesse qui nous manquera.

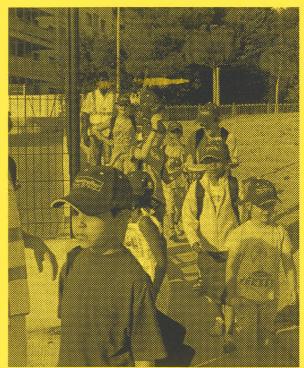
Nos pensées amicales vont vers lui et ses proches. "On se reverra un jour?"

J.C. et M.

Nous sommes nombreux à avoir rencontré Jean-Pierre Genieis chez le buraliste, du temps où les propriétaires d'un véhicule devaient s'acquitter d'une vignette. Derrière une petite table, un monsieur au sourire accueillant, patient devant certains contribuables pressés ou ronchons remplissait les papiers. Malgré la monotonie de sa tâche, un mot aimable ou une réflexion drôle ponctuée de son rire sonore agrémentait toujours ces moments de paperasserie dont on finissait par garder un bon souvenir.

Merci Jean-Pierre pour cette bonhomie, cette sollicitude envers autrui. A bientôt, en haut ou ici-bas dans une nouvelle vie; qui sait!

N.H.



Bravo aux basketteurs du quartier pour l'animation familiale et très conviviale qui a régné tout l'été sur le plateau sportif le soir et merci d'avoir laissé l'espace propre, soir après soir.
Que les footballeurs et leurs copains suivent leur exemple!

Site Internet

Nous rêvons d'un créateur de site web disposant de quelques heures bénévoles pour mettre à jour notre site du comité de quartier. Grand merci à qui voudra bien s'en charger. Tél. 04 67 52 63 11

Et le marché ? toujours dans l'attente

Ala suite de l'inauguration du parc Bartolomé de Las Casas en mars 2004, le Comité a souhaité déplacer le marché paysan du mercredi, situé rue Cantegril. Objectif: permettre la revitalisation du marché en le positionnant au cœur du quartier, sur l'avenue Saint-Clément, près des commerces existants et de la poste.

Depuis cette date, le Comité déploie toute son énergie afin d'obtenir des services municipaux, le déplacement de la borne électrique située rue Cantegril. Après plusieurs démarches éffectuées auprés de la mairie, une pétition a été signée par plusieurs centaines d'habitants.

Au mois de juin 2005 nous avons obtenu de Madame Deloncle l'assurance que les travaux nécessaires seraient inscrits au budget supplémentaire de juillet et feraient l'objet d'une délibération à la séance du conseil municipal du jeudi 29 septembre 2005.

Nous serons attentifs au respect de cet engagement et nous vous informerons de la suite des événements.

M.L.

Les **assistantes maternelles** reprennent leurs ateliers ludiques et créatifs tous les mardis matin de 10h à 11h30 à la salle du Castelet à partir du 20 septembre 2005.

Elles rappellent que ces ateliers sont ouverts à toutes les assistantes maternelles du quartier agréées par la PMI, accompagnées de leurs enfants. Contact: Marie-Laure: 04 67 61 17 56

Petite histoire d'adduction d'eau à Montpellier (suite)

n 1772, l'eau coule à Montpellier d'abondance. Pour que sa distribution soit mieux répartie, trois fontaines sont construites : en 1773, celle des Licornes (sur la place Jean-Jaurès, puis transférée place de la Canourgue où nous pouvons encore l'admirer), en 1776, celle de la place Chabaneau et celle de la place de la Comédie, la fontaine des Trois Grâces.

Les années passent ; la ville croît, l'eau est parfois à peine suffisante et surtout l'entretien de ces 13,9 km est très onéreux.

Aussi en 1792, la Commune demande un rapport sur l'utilisation de l'eau et les moyens d'en tirer profit.

1792 : année de tous les bouleversements : guerre contre les Prussiens, abolition de la royauté, élection de la Convention nationale au suffrage universel masculin.

Mais à Montpellier, le "Conseil général" se réunit, c'est-à-dire 7 officiers municipaux, 20 notables, le procureur de la Commune (M. Fargeon) et son substitut ; on est loin de Paris, la royauté ne donnera plus d'argent et les caisses de la République sont surtout utilisées pour la guerre.

"Les eaux de Saint-Clément... n'offrent pas seulement à la Commune un objet de la plus grande utilité..., l'excédant de ces eaux, aliénable à des particuliers, peut lui fournir encore un revenu considérable" débute le rapport. Point décisif : La Commune a acquis le sol de la source et celui où passe l'aqueduc ; elle est donc seule propriétaire des eaux. Environ la moitié alimente les fontaines publiques, l'autre moitié peut être cédée aux 98 particuliers recensés, pas "vendue, mais affermée, sous la réserve de la reprendre si l'utilité publique venait jamais à l'exiger", précise le rapport. On est en République : taxer ces prises suivant la contribution foncière est déclaré injuste : "la valeur des maisons est différente suivant les quartiers tandis que la valeur de l'eau est égale partout". L'estimation sera individuelle, payée, en rente annuelle révisable tous les trois ans. Toutes les prises d'eau publiques ou particulières seront munies de robinet avec un bouton-poussoir. Des commissaires inspecteront quatre fois par an toutes les installations et vérifieront que "la terre qui recouvre l'aqueduc... n'est point labourée et ensemencée par les voisins" (!).

Et la France continue à vivre les cahots des affamés de pouvoir ; le Directoire s'installe, puis Bonaparte devient Napoléon qui organise l'administration du territoire en département dont chaque point doit pouvoir joindre la préfecture en pas plus d'une journée à cheval.

Donc en 1805 (pardon : 4 vendémiaire an quatorze), le Préfet du département de l'Hérault publie un arrêté, faisant état de "dégradations très alarmantes de l'aqueduc, provenant d'une longue négligence dans les travaux d'entretien" et intime au Maire de Montpellier de convoquer dans les trois jours "le Conseil Municipal... à l'effet de délibérer sur les meilleurs moyens à employer pour la conservation et la restauration du dit aqueduc". Suivent 12 articles sur la formation d'une commission, la nomination de conservateur, d'experts, la teneur de rapports et de procès-verbaux. Il n'est pas précisé à quoi a servi l'argent versé par les particuliers pour leur prise d'eau depuis 13 ans...

Aux Archives du Patrimoine, pas de trace imprimée de ce conseil municipal.

Mais en 1832, sous Louis-Philippe (car la Restauration est advenue, avec ses avatars : Louis XVIII est mort, Charles X contraint à abdiquer à la suite du soulèvement des Trois Glorieuses), un événement inattendu se produit : une épidémie de choléra qui fait 18 000 morts à Paris. Il est temps de s'inquiéter de la qualité de l'eau et de l'état des installations : "quand il pleut, des infiltrations bourbeuses qui gâtent l'eau, engorgent les conduites et altèrent la santé des citoyens". Un compte rendu est publié sur le débit de la fontaine Saint-Clément : "La population de Montpellier, y compris Celleneuve, est à peu près de 36 000 âmes. Chacun peut disposer de 35 l/jour", avec les puits personnels environ 50 à 60 l/jour : quantité des besoins normaux des habitants (de nos jours, environ 10 fois plus) ; mais une partie des eaux est détournée pour l'irrigation des jardins ou livrée à quelques établissements industriels (cela nous rappelle des problèmes tout récents). Il est touiours question d'un entretien défectueux et du manque de fontaines et lavoirs.

Un nouvel épisode de choléra, mais qui se développe dans le Midi, survient en 1835 et va probablement alerter plus sérieusement les édiles et précipiter le cours de leurs préoccupations sur la qualité de l'eau distribuée dans la ville.

Nous verrons, par la suite, les propositions soumises par des "experts" au Conseil Municipal et même apparaître la suggestion d'utiliser le Lez comme source d'eau supplémentaire.

à suivre

N.H.

Nous vous rappelons que l'adhésion au Comité d cotisation se fera donc après notre prochaine ass		uvellement de votre
⊱B	ULLETIN D'ADHÉSION	
Nom:	Prénom:	
Adresse:		
Adhésion individuelle 8 € ☐ Adhésion Cotisation de soutien 15 € (ou plus) :	n couple ou famille 12 €	
Je règle ma cotisation par chèque bancai Je souhaite participer à une commission de	re 🗖 chèque postal 🗖	

NOTRE QUARTIER

